

## RESPONSABLE DE LA FORMATION

### Massil BENBOURICHE

- Docteur en Criminologie, Docteur en Psychologie, Psychologue, Maître de conférences, Psychologie et Justice, Université de Lille, Chercheur associé, Institut National de Psychiatrie Légale Philippe-Pinel (Canada), Collaborateur international, Centre International de Criminologie Comparée (Canada), Professeur associé, Département de Psychoéducation et de Psychologie, Université du Québec en Outaouais (Canada).

## ÉQUIPE PÉDAGOGIQUE

Autour du responsable pédagogique, des intervenants reconnus au niveau national et/ou international pour leurs compétences en matière de prévention de la récidive.

- Anne CROCKER, Professeure, Département de Psychiatrie et d'addictologie, Université de Montréal et Directrice de la recherche et de l'enseignement universitaire à l'Institut National de Psychiatrie Légale Philippe-Pinel.
- Nicolas ESTANO, Psychologue Clinicien (Unité de Psychiatrie et de Psychologie Légales / C.R.I.A.V.S Pôle Paris Nord EST), Expert Près la Cour d'Appel de Paris.
- Jean-Pierre GUAY, Professeur, École de Criminologie, Université de Montréal.
- Denis LAFORTUNE, Professeur, École de Criminologie, Université de Montréal.
- Elliot LOUAN, Conseiller pénitentiaire d'insertion et probation (SPIP 49).
- Yann MAURIN, Conseiller pénitentiaire d'insertion et probation (SPIP 47).
- Valérie MOULIN, Maître de Conférences, Responsable Unité de Recherche en Psychiatrie et Psychologie Légales, Département de Psychiatrie, Centre Hospitalier Universitaire Vaudois.
- Nathalie PRZYKODZKI-LIONET, Professeure des Universités en Psychologie et Justice, Université de Lille.
- Sophie SAINT-LOUIS, M.Sc. Criminologie, Chargé d'enseignement.

## CONTACT ADMINISTRATIF

- Direction Formation Continue et Alternance Campus Pont de Bois  
Nadia GAILLET  
Bureau A1.674 b  
Bâtiment A  
BP 60149  
59653 VILLENEUVE D'ASCQ CEDEX  
Tél. : (33) 03 20 41 72 82  
Mail : nadia.gaillet@univ-lille.fr
- Le secrétariat est ouvert :  
du lundi au vendredi (9h-11h et 14h-16h).  
Fermé au public le mercredi toute la journée.

## ACCOMPAGNEMENT

### Direction de la Formation Continue et de l'Alternance (DFCA)

Vous souhaitez vous reconvertir, enrichir ou actualiser vos compétences, redonner de l'élan à votre carrière professionnelle ? La DFCA vous accueille quel que soit votre statut : salarié-e, demandeur d'emploi, apprenant à titre individuel, retraité-e, et vous propose une offre de formation diplômante, qualifiante et / ou certifiante du niveau bac à bac +8. Nos experts sont là pour vous accompagner tout au long de votre projet.

- Campus Pont de Bois - Bâtiment A - Rue du Barreau - 59653 Villeneuve d'Ascq - Niveau 1 (forum -1)  
Tél. : +33 (0)3 20 41 72 72  
Mail : dfca-pontdebois@univ-lille.fr
- Métro ligne 1 : Pont de Bois
- Campus Santé - 1 rue du Professeur Laguesse - 59000 Lille  
Tél. : +33 (0)3 20 62 15 59  
Mail : dfca-droitsante@univ-lille.fr
- Métro ligne 1 : CHU - Eurasanté
- Campus Cité scientifique - Bâtiment B6 - Rue Élisée Reclus - 59655 Villeneuve d'Ascq Cedex  
Tél. : +33 (0)3 20 43 45 23  
Mail : dfca-citescientifique@univ-lille.fr
- Métro ligne 1 : 4 Cantons - Stade Pierre Mauroy  
<https://formationpro.univ-lille.fr/>

### Service Universitaire d'Accompagnement, d'Information et d'Orientation (SUAIO)

Informations, conseils et accompagnement, orientation et réorientation. Entretiens personnalisés.

- Campus Pont de Bois - Maison de l'étudiant - rue du Barreau - 59653 Villeneuve d'Ascq - Niveau 2 (forum)  
Tél. : +33 (0)3 20 41 62 46
- Campus Moulins-Ronchin - Bâtiment C - 1 place Déliot - 59024 Lille Cedex - Rez de Chaussée  
Tél. : +33 (0)3 20 96 52 80
- Campus Cité scientifique - Bâtiment SUP SUAIO - Avenue Paul Langevin - 59655 Villeneuve d'Ascq Cedex - Rez de Chaussée  
Tél. : +33 (0)3 20 05 86 72 ou +33 (0)3 20 05 87 49  
<https://www.univ-lille.fr/etudes/sinformer-sorienter/etre-accompagne>

Responsable de la rédaction : M. Benbouriche - Maquette et réalisation : FCA Communication - Impression : Imprimerie Université de Lille - Document non contractuel - Mis à jour en juin 2021 - Crédit photo : Adèle Stock. N° au SIRET : 13002398000011 - N° de l'APE : 8542Z - N° de déclaration d'activité : 02 59 09494 59. Cet enregistrement ne vaut pas agrément de l'État. Université de Lille: formation continue et alternance (FCA)

Diplôme  
Universitaire

6 mois

Janvier 2022

# ÉVALUATION ET INTERVENTIONS PROBANTES EN MATIÈRE DE PRÉVENTION DE LA RÉCIDIVE

Formation continue

## PRÉSENTATION ET OBJECTIFS DE LA FORMATION

Le contenu de ce DU s'inscrit pleinement dans la continuité du déploiement du RPO1, et plus largement de la mise en adéquation des pratiques professionnelles en matière de prévention de la récidive avec les règles européennes de probation. Il correspond à un besoin de formation autour des connaissances (savoirs) et des compétences (savoir-faire) des professionnels soucieux de mettre en œuvre une évaluation et des interventions probantes en matière de prévention de la récidive.

Le DU a pour objectif général de former les professionnels à l'évaluation et aux interventions probantes auprès des personnes placées sous main de justice. Plus exactement, en mobilisant les connaissances scientifiques les plus à jour et la perspective des pratiques fondées sur les données probantes, ce diplôme vise à transmettre :

- des connaissances théoriques en matière de prévention de la récidive,
- des compétences pratiques, qu'il s'agisse de savoir-faire ou de savoir-être en matière d'évaluation et d'intervention.

## PUBLIC VISÉ ET PRÉREQUIS

Cette formation s'adresse aux professionnels de la Justice en prise directe avec une mission de prévention de la récidive et de réinsertion sociale, et dans une moindre mesure aux étudiants inscrits en Master et préparant un projet professionnel en lien avec cette mission.

La formation est également ouverte à tout autre professionnel relevant du domaine de la santé ou du domaine éducatif, souhaitant acquérir des connaissances et compétences spécifiques autour de l'évaluation et des interventions probantes en matière de prévention de la récidive.

Prérequis : posséder une Licence en psychologie, droit, ou sociologie ou avoir une pratique professionnelle dans un domaine en lien avec l'objet de la sélection (au minimum 1 an d'expérience).

## PARTENARIAT PÉDAGOGIQUE

Le contenu du DU répond aux besoins en formation des professionnels travaillant sur une mission de prévention de la récidive.

Le partenariat avec l'École nationale d'administration pénitentiaire permet de s'assurer du développement d'un contenu de formation, en adéquation avec les problématiques contemporaines et les attentes des professionnels français pour ce qui est de l'évaluation et des interventions probantes en matière de prévention de la récidive.



## COMPÉTENCES ACQUISES À L'ISSUE DE LA FORMATION

À l'issue de la formation, les participants seront capables :

- d'acquérir les connaissances et compétences pour réaliser une évaluation valide et fiable des besoins d'accompagnement et d'intervention,
- d'élaborer un plan d'intervention cohérent avec l'évaluation réalisée,
- de communiquer sur une évaluation ou un plan d'intervention au sein de son institution ou auprès d'autres institutions,
- d'acquérir des compétences dans la prise en charge des personnes placées sous main de justice et en particulier, l'intervention sur les attitudes pro-criminelles et les cognitions antisociales ainsi que la régulation des émotions,
- de s'initier aux principes de la recherche sur les pratiques fondées sur les données probantes,
- de développer un esprit critique face à la pratique de l'évaluation du risque de récidive.

Pour tous renseignements complémentaires ou actualités : <https://formationpro.univ-lille.fr/>

## ORGANISATION ET PROGRAMME DE LA FORMATION

Date : de janvier à juin 2022.

Horaires : de 9h à 12h et de 13h30 à 16h30, les lundis, mardis, mercredis et jeudis.

Lieu : Les cours se dérouleront sur le campus de Pont de Bois à Villeneuve d'Ascq.

Durée : 96 heures de cours + 24 heures pour la préparation du mémoire professionnel

La formation s'organise en 4 blocs de compétences :

- Bloc 1 : « Mettre en place une évaluation structurée et individualisée des besoins d'accompagnement et d'intervention » (48 H).
- Bloc 2 : « Mettre en place une intervention adaptée » (24 H).
- Bloc 3 : « Savoir interroger l'efficacité des actions et programmes mis en place » (12 H).
- Bloc 4 : « Savoir mobiliser les approches fondées sur les données probantes en matière de prévention de la récidive » (12 H)

La formation donne lieu également à la soutenance d'un mémoire professionnel portant sur le développement d'un programme ou d'une intervention sur une problématique spécifique en matière de prévention de la récidive. Ce travail peut être théorique et porter sur un programme ou une intervention qui n'est pas encore mis en place, ou être directement en lien avec les besoins de l'institution d'attache des professionnels.

**MODULE 1 - 24 H - L'évaluation structurée des personnes en matière de prévention de la récidive.**

- Bloc 1 - Calendrier : du lundi 24 au jeudi 27 janvier 2022 (équivalent 3 ECTS).

**MODULE 2 - 24 H - L'intervention auprès des personnes en matière de prévention de la récidive.**

- Bloc 2 - Calendrier : du lundi 21 au jeudi 24 mars 2022 (équivalent 3 ECTS).

**MODULE 3 - 24 H - La recherche évaluative et l'évaluation de programmes en matière de prévention de la récidive.**

- Bloc 1 - Calendrier : du lundi 16 au jeudi 19 mai 2022 (équivalent 3 ECTS).

**MODULE 4 - 24 H - Problématiques spéciales en matière de prévention de la récidive.**

- Blocs 3 et 4 - Calendrier : du lundi 13 au 16 juin 2022 (équivalent 3 ECTS).

Les modules 1 et 3 sont aussi proposés sous la forme de deux certificats universitaires (CU) distincts. Il est possible de ne suivre que l'un de ces deux CU ou les deux. Le nombre de place est toutefois contingenté. Pour plus de détails, veuillez contacter le secrétariat pédagogique.

## COÛT DE LA FORMATION ET POSSIBILITÉS DE PRISE EN CHARGE

- Frais de formation : 2 000 € pour le public de formation continue.

Effectif maximum : 20 personnes. L'ouverture de la formation est soumise à un effectif suffisant de stagiaires.

## PROCÉDURE DE CANDIDATURE

Sélection sur dossier de candidature ([sur la page de notre site](#)) et entretien avec le jury de sélection. Ce jury sera composé du responsable pédagogique, d'un second enseignant-chercheur et d'un intervenant extérieur.

Les 2<sup>èmes</sup> phases sont sous réserve :

Dates de dépôt des dossiers : 1<sup>ère</sup> phase : du 21 juin au 30 septembre 2021 - 2<sup>ème</sup> phase : du 1<sup>er</sup> au 21 novembre 2021.

Jury (possibilité visioconférence) : 1<sup>ère</sup> phase : du 4 au 15 octobre 2021 - 2<sup>ème</sup> phase : du 1<sup>er</sup> au 8 décembre 2021.

Date de réponse : 1<sup>ère</sup> phase : au plus tard le 31 octobre 2021 - 2<sup>ème</sup> phase : le 17 décembre 2021.